

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE MASTER DE GEOGRAPHIE DE
L'UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Oumar DIOP, Président
- Pr. Mamadou Bouna TIMERA, Membre
- Dr. Joseph SARR, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juillet 2018

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 3 |
| I. Présentation du programme évalué..... | 4 |
| II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation..... | 5 |
| III. Description de la visite sur site | 6 |
| IV. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup..... | 8 |
| V. Points forts du programme..... | 16 |
| VI. Points faibles du programme..... | 17 |
| VII. Appréciations générales | 18 |
| VIII. Recommandations à l'établissement..... | 18 |
| IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup..... | 19 |
| X. Proposition de décision..... | 19 |

Introduction

L'Université Assane SECK de Ziguinchor se veut un pôle de formation et de recherche de qualité de dimension régionale et internationale. Aussi s'est-elle très tôt engagée, dans le cadre du Contrat de Performance (CDP), à soumettre à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur (ANAQ-SUP) l'évaluation de ses programmes de formations. Après avoir bouclé le processus d'accréditation de la licence de géographie, le département de Géographie de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences et Technologies a introduit un projet d'accréditation du Master de géographie intitulé « Espaces, Sociétés et Développement ».

En réponse, l'ANAQ-SUP a commis une mission d'évaluation externe d'Experts en vue d'apprécier le rapport d'autoévaluation et la mise en œuvre pratique du programme. Cette mission a eu lieu du 21 au 23 février 2018 à l'Université Assane SECK de Ziguinchor et est composée des trois experts suivants :

1. Pr. Oumar DIOP, Université Gaston Berger de Saint Louis, Président
2. Pr. Mamadou Bouna TIMERA, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Membre
3. Dr. Joseph SARR, Agence Nationale de Recherches Scientifiques Appliquées (ANRSA), Membre

Le présent rapport fait l'économie de l'évaluation externe. Il est rédigé selon la grille de présentation et de rédaction de l'ANAQ-SUP mise à la disposition de l'équipe.

I. Présentation du programme évalué

Le programme de formation « Espaces, Sociétés et Développement » est un Master du département de géographie de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences et Technologies de l'Université Assane SECK de Ziguinchor (UASZ). Il est le prolongement d'une licence de géographie accréditée en 2015. Le contenu du Master se situe à l'interface des problématiques de géographie physique et de géographie humaine avec comme principales entrées l'étude des écosystèmes tropicaux et l'analyse des actions de développement ainsi que des dynamiques territoriales, à différentes échelles. Même si les dimensions humaines restent prépondérantes, les problématiques de la géographie sociale ont été moins visibles. De plus, des enseignements transversaux d'épistémologie et de construction des savoirs ne figurent pas dans le programme. Bien que pris en compte dans le cycle licence, les enseignements d'épistémologie doivent être renforcés et orientés vers des problématiques en relation avec les théories spatiales afin que les étudiants titulaires du Master disposent d'outils théoriques et de méthodes pour analyser des problématiques liées aux facteurs de localisations des industries, aux relations entre un marché urbain et l'espace agricole, à la hiérarchie des réseaux urbains (en fonction des services et du commerce), aux disparités socio-économiques...

Pour une meilleure opérationnalisation et une cohérence des contenus avec le niveau licence, le programme d'enseignement initial de 2011-2012 a fait l'objet de quelques réaménagements en 2014. Les réaménagements ont porté sur le rééquilibrage du volume horaire consacré aux enseignements et au travail personnel de l'étudiant et la reformulation des intitulés de certains enseignements. Ainsi, l'élément constitutif « Aménagement urbain » a été remplacé dans la nouvelle maquette par « les processus d'urbanisation en Afrique ». L'enseignement sur « les études d'impacts environnemental » est devenu « Evaluation environnementale ».

Du point de vue de son organisation, le programme propose une progression à deux étapes. La première année du Master vise la consolidation et le renforcement des fondamentaux de la géographie. Il offre sur les deux premiers semestres un tronc commun qui permet d'asseoir une vaste culture géographique à travers l'étude des milieux tropicaux, des climats et de l'environnement, l'analyse des questions d'urbanisation, des questions d'aménagement, des politiques publiques et de développement. Cette première année est aussi un moment d'initiation à la méthodologie notamment à travers l'initiation à la recherche, aux techniques de l'analyse de l'espace et à l'informatique appliquée. On peut regretter que des enseignements optionnels (en conformité avec l'article 17 du chapitre IV du décret 2012-1115 du 12 octobre

2012, relatif au diplôme de Master) de pré spécialisation n'aient pas été retenus pour une meilleure articulation avec les parcours de la deuxième année.

La deuxième année est organisée en deux parcours de spécialisation avec un enseignement transversal portant sur « les législations, codes et lois » (GEO 532). Le parcours « **Aménagement et Territoires** » qui met les politiques, les pratiques et dynamiques territoriales au cœur de l'approche pédagogique, a pour objet de former les étudiants dans la compréhension et la maîtrise des politiques publiques, du développement durable et de la gestion des territoires. Quant au parcours « **Environnement et développement** », il vise à former les futurs spécialistes de l'environnement et du développement. Il porte sur l'évaluation environnementale, sur la gestion et l'économie des ressources et sur les variations climatiques dont les impacts sur les sociétés et les écosystèmes participent fortement à la dynamique des terroirs et des territoires. Le 4e semestre est consacré aux travaux de terrain, à la rédaction et à la soutenance du mémoire de Master. Ce semestre étant libre, l'étudiant, qui le souhaite, peut faire un stage, avec l'appui de son encadrant, du Département et de la Direction de l'Insertion et des Stages (DIS). Les services techniques, les collectivités locales et les organismes de développement (ONG, projets, programmes, etc.) sont ciblés, en tenant compte de la thématique de recherche de l'étudiant concerné.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

La rédaction du rapport d'auto-évaluation est l'œuvre collective du comité de pilotage, mis en place le 02 mai 2017 par l'arrêté n°64/UASZ/UFRST/DIR/CSA/sk du Directeur de l'UFR. Elle résulte d'un processus de concertation entre les 12 membres dont 09 enseignants-chercheurs, deux membres du Personnel Administratif, Technique et Service et un étudiant de Master. Plusieurs réunions de coordination et le partage des tâches et responsabilités entre les sous-commissions ont conduit à l'élaboration d'un document de 40 pages, les annexes non comprises.

Du point de vue de la forme, le document respecte le canevas donné par l'ANAQ-SUP. Il est globalement bien écrit même s'il faut améliorer l'expression qui semble souvent lourde et difficilement compréhensible comme le montre l'extrait suivant : « *Le Master ESD offre une formation de niveau BAC+5, destinée aux sciences géographiques, notamment aux métiers de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'environnement, du développement local, de l'analyse de l'espace, de la gestion des ressources naturelles, de la géopolitique, de la*

dynamique et de la recomposition des territoires, de la vulnérabilité climatique et de ses impacts, de l'enseignement et de la recherche ». Les membres du comité de pilotage en ont pris conscience.

En ce qui concerne le fond, tous les champs sont renseignés conformément aux standards définis par l'ANAQ-SUP. La reconnaissance des faiblesses du programme à travers notamment la mise en évidence des points à améliorer montre une volonté d'objectivité des rédacteurs. Toutefois beaucoup d'efforts restent à faire dans la construction d'indicateurs d'analyse.

III. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

Initialement prévue entre 14 et 16 heures, la visite des locaux a finalement eu lieu de 11h 30 à 13h, en raison des conditions climatiques (chaleur). Les lieux visités sont les suivants : la salle visioconférence d'une capacité de 40 places, le Bureau d'Accueil, d'Orientation et d'Information(BAOI), une salle informatique pour les étudiants, les locaux du Laboratoire de Géomatique et d'Environnement (LGE) et la bibliothèque universitaire. La visite a porté également sur une observation du cadre de vie et les infrastructures en chantiers (Annexe 3). Faute de temps, le Service de la Scolarité, l'Agence Comptable, et les autres bâtiments et services administratifs ou pédagogiques n'ont pas été visités. Le tableau suivant décrit le chronogramme et les activités des experts dans l'établissement.

| Chronogramme de la visite du 22 février 2018 | | |
|---|--|--|
| Heures | Activités | Participants |
| 08 h30 – 09h 18 | <ul style="list-style-type: none"> - Arrivée et installation - Lancement des activités - Présentation des acteurs - Rappel des objectifs de la visite - réaménagement et validation de l'agenda de travail - Présentation sommaire de l'établissement : missions de formation et gouvernance | Comité de pilotage, Enseignants, PATS, étudiants, membre CIAQ, Experts ANAQ-SUP, Directeur de l'UFR. |

| | | |
|-----------------------------------|---|--|
| 09h 18- 10h50 | Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires) | Comité de pilotage, Enseignants, PATS, étudiants, membre CIAQ, Experts ANAQ-SUP. |
| 10h55-11h15 | Pause- café | |
| 11h15 – 11h30 | Entretien et discussions avec les enseignants du programme | Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives, académiques ou pédagogiques |
| 11h30 h - 13 h | Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centres de documentation, laboratoire, toilettes, dispositif de sécurité d'incendie, l'environnement. | Responsable du programme, PATS, Enseignants et étudiants et le responsable du local à visiter |
| 13h-14h30 | Pause déjeuné | |
| 14h 30– 15h | Entretien et discussions avec les étudiants | Etudiants de Master tous parcours confondus et Experts de l'ANAQ-SUP |
| 15h – 15h 30 | Entretien et discussion avec les PATS | Secrétaire de section, Responsable pédagogique de l'UFR, personnel de la direction de l'insertion et du stage et Experts de l'ANAQ-SUP . |
| 15h30 -16h 30 | Synthèse de la journée | Experts-Evaluateurs |
| 16h30-17 h | Restitution orale | Comité de pilotage, Enseignants, PATS, étudiants, membre CIAQ, Experts ANAQ-SUP. |
| Fin de la visite 18 heures | | |

3.2 Appréciation de la visite sur site

La visite des locaux s'est déroulée en compagnie des PER, des PATS et des Etudiants. Ils ont répondu, en fonction de leurs postes de travail, aux questions et interrogations des experts évaluateurs.

Dans l'ensemble, le programme bénéficie d'un environnement favorable pour sa mise en œuvre. Du point de vue des infrastructures, le programme peut s'appuyer sur une bonne dotation et les nombreux chantiers en cours. Les salles de cours et les laboratoires existent en nombre et sont accessibles suivant une planification régulière et connue.

Au plan technique, l'équipement d'une salle visioconférence est une aubaine pour le programme qui pourrait résoudre la lancinante question des déplacements et de la prise en

charge des enseignants extérieurs qui interviennent aussi bien dans les enseignements que dans l'encadrement des étudiants. La disponibilité des licences de traitement cartographique est aussi un atout majeur. En ce qui concerne la sécurité, les bâtiments pédagogiques et administratifs (amphithéâtre, salles de cours, UFR, etc..) sont équipés de paratonnerres, outils importants surtout en saison des pluies. La mise à disposition des étudiants de casiers sécurisés à l'entrée de la bibliothèque centrale est une mesure de prévention contre les vols. Elle diminue le vol d'effets personnels des étudiants et de documents de la bibliothèque.

Toutefois, des efforts restent à faire pour l'équipement des bâtiments en extincteurs d'incendie (bien que les extincteurs hors-d'usage soient en voie d'être remplacés par de nouveaux), pour un meilleur aménagement des espaces pédagogiques et de recherche (espaces exigus par rapport aux équipements). Les chantiers du PGF-SUP dont les travaux sont en phase assez avancée, permettront, sans doute de résoudre de telles contraintes. De plus, les salles de toilettes sont inadaptées (séparation des toilettes des hommes et des toilettes des femmes) et avec des équipements parfois incomplets.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

| CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études |
|---|
| <p>Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé</p> <p>Le Master de géographie, « Espaces, Sociétés et Développement » de l'Université Assane SECK de Ziguinchor a démarré à la rentrée universitaire 2011-2012 et en est aujourd'hui à sa 6^e promotion d'étudiants. Réaménagé après une évaluation interne de 2014, le programme est stable dans ses fondamentaux. Il a permis la formation d'environ 323 étudiants entre 2011 et 2017.</p> <p>ATTEINT</p> |
| <p>Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</p> <p>Le programme de formation ESD a pour objectifs de former des ressources humaines capables de maîtriser et de comprendre les problématiques d'aménagement et de gouvernance des territoires, les enjeux sociétaux et environnementaux liées aux dynamiques naturelles et anthropiques. A cet effet il cadre bien avec les options stratégiques de l'UASZ qui ambitionne de former des cadres supérieurs qualifiés dans les filières correspondant aux besoins de l'économie locale, nationale et régionale.</p> <p>ATTEINT</p> |

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

D'importants efforts sont menés par le Personnel –Enseignant et de recherche en rapport avec le Bureau d'Accueil, d'Orientation et d'Information (BAOI) et la Direction de l'Insertion et des Stages (DIS) pour connecter la formation au monde professionnel et au milieu socio-économique, notamment à travers l'organisation systématique des sorties pédagogiques, des contacts quoi qu'informels avec les collectivités et des stages occasionnels de certains étudiants. Mais la vocation académique de la formation n'a pas encore permis une grande formalisation des relations avec les professionnels et le monde socio-économique. Il n'existe pas de convention autour de l'élaboration (définition des objectifs de formation, contenu des maquettes) et de la mise en œuvre du programme, les stages ne sont pas intégrés comme unité didactique et composante obligatoire de la formation. Des résultats issus de sondages auprès des professionnels auraient, sans doute, permis le maintien de liens plus dynamiques avec le monde professionnel et socio-économique. Plusieurs contrats (coordination pédagogique, stage.), conventions (partenariats, coopération), protocoles d'accords, ont été signés par l'UASZ et plusieurs partenaires (Chambre des Métiers de Ziguinchor, UCAD, Cabinet D'Etudes, Groupe de Recherche, CSE, ONG..). Ces accords contribuent, avec pertinence, à la mise en œuvre du programme de formation. Cependant, l'UASZ, à travers le département de géographie de l'UFR des Sciences et Technologie, doit exploiter davantage le potentiel de son environnement professionnel : les structures départementales, régionales, ONG, projets et programmes ... des régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda.

ATTEINT

CHAMP D’EVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées. Les conseils d’UFR, les assemblées de département, les délibérations pédagogiques et les réunions de pilotage constituent les cadres de prise de décisions et d’attribution de compétences et responsabilités (voir contenu des PV des assemblées et des réunions de pilotage).

ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le personnel d’enseignement et ou de recherche a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme. De nombreux séminaires (2008, 2013,2014), dont les enseignants sont les principaux acteurs, ont été organisés pour élaborer ou évaluer les programmes d’enseignements. Ce processus a vu la participation de collègues des universités Cheikh Anta DIOP et Gaston BERGER.

ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d’études fait l’objet de mesures d’assurance qualité. L’institution utilise les résultats afin d’adapter périodiquement l’offre d’études.

Le programme d’études a fait l’objet d’une évaluation interne qui a conduit à la restructuration de son contenu en 2014. Une cellule d’assurance qualité existe à l’échelle de l’UASZ et accompagne le processus d’évaluation des programmes. Un comité de pilotage a permis de conduire l’auto-évaluation.

ATTEINT

CHAMP D’EVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme d'études dispose d'une maquette structurée conformément aux principes du système LMD. La maquette est structurée en semestre et chaque semestre en unités d'enseignements organisées en éléments constitutifs. Il existe des enseignements fondamentaux de tronc commun, des enseignements de spécialités et des enseignements transversaux.

Contrairement à ce qui est annoncé dans l'autoévaluation, le caractère fondamental et transversal est plutôt précisé pour les UE et non pour les EC et aucune mention (obligatoire, optionnelle et libre) n'est attribuée aux UE. Il n'existe pas d'enseignements optionnels en première année, ce qui ne permet pas aux étudiants d'exploiter les opportunités de pré-spécialisation.

Un important effort a été fait pour expliciter les intentions pédagogiques puisqu'une vingtaine de syllabi ont été réalisés et mis à la disposition des experts. Toutefois, tous les cours ne disposent pas de syllabus. De plus, les contenus des *syllabi* devraient être harmonisés et améliorés, conformément aux recommandations du séminaire portant élaboration de *syllabus*, organisé à l'UVASZ.

ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme tient sa richesse de la diversité et de l'actualité des objets, des problématiques et des échelles qu'il aborde dans le champ disciplinaire. Structuré autour du triptyque Espaces-Sociétés et Développement, il porte sur des thématiques variées (développement local, recomposition des territoires, aménagement du territoire, vulnérabilités écosystémique et climatique, etc..) en lien avec les enjeux et défis auxquels font face les sociétés au niveau local, national, régional et continental. On peut regretter

que les problématiques de la géographie sociale ne soient pas explicitement prises en compte alors que les sociétés sont un objet majeur du programme.

La construction des savoirs et les pratiques du terrain (GEO 414, consacrés aux travaux de terrain et de laboratoire) de même que la manipulation des outils de recherche (GEO423-GEO424 portant notamment sur l'Analyse de l'espace et l'informatique appliquée) sont au cœur du projet pédagogique du Programme.

En ce qui concerne la préparation de l'étudiant au marché du travail, le programme offre indéniablement des compétences techniques qui le préparent aux qualifications recherchées mais la non intégration du stage comme unité pédagogique obligatoire et l'absence d'enseignements sur l'entrepreneuriat et l'auto-emploi constituent des limites.

Toutefois le programme doit faire l'effort de mieux articuler les objectifs de formation aux objectifs d'enseignement et aux modes d'évaluation. Dans ce cadre les objectifs d'enseignement des *syllabiet* les modes d'évaluations proposés (voir annexe du rapport d'auto-évaluation) doivent être revus et mieux élaborés.

ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Il existe une procédure d'obtention des attestations et diplômes connue des étudiants, même si elle n'est décrite dans aucun support de communication à l'endroit du public. Selon le niveau et l'attestation demandée, l'étudiant doit obligatoirement constituer un dossier standard qu'il dépose auprès du service pédagogique de l'UFR de rattachement. Le manuel de procédures validé par le CA de l'UASZ retrace toutes les procédures. Il doit faire l'objet d'une très large diffusion.

ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme fait un taux de passage en deuxième année de 100%. Même si quelques redoublements et des abandons sont constatés en deuxième année, le taux d'obtention du diplôme est élevé. Il se situe au-dessus de 95%.

ATTEINT

CHAMP D’EVALUATION 4 : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le Personnel enseignant du programme est constitué de Professeurs de rang A, d’enseignements de rang B et de professionnels. Les CV présentés montrent d’excellents profils par rapport aux domaines de compétences qu’exige la mise en œuvre du programme. Ils dévoilent aussi les performances des PER à travers les différentes promotions obtenues dans le cadre du CAMES.

Le programme recrute sur la base d’une grille de recrutement disponible et en fonction des besoins d’enseignement et de recherche.

ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d’enseignement, de recherche, d’expertise et d’administration des enseignants est définie.

La répartition du volume horaire consacré aux activités d’enseignement, de recherche, d’expertise et d’administration des enseignants n’est pas quantitativement définie dans la loi n°2016-07 de 2017 modifiant le texte n°81-59 de 1981, portant statut du personnel enseignant des universités. Seul le volume d’enseignement hebdomadaire qui est de 5 heures y est précisé, ce qui permet l’élaboration d’un emploi de temps semestriel individuel pour tous les enseignants. Même s’il n’est pas quantifié, le temps pour les activités de recherche, d’administration et d’expertise est bien intégré dans la loi. Les Professeurs et les Maîtres de Conférences sont tenus de participer aux activités administratives (assemblées, conseils, délibérations, etc.) et de diriger des travaux de recherche.

ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Les mobilités enseignantes sont possibles dans le cadre des voyages d’études accordés aux enseignants une fois tous les deux ans. Mais dans le cadre de la mise en œuvre du programme, des enseignants de l’Université Cheikh Anta Diop de Dakar, parmi lesquels le coordonnateur du Master, et de l’Université Gaston Berger de Saint Louis sont régulièrement invités pour des missions d’enseignement. Toutefois s’il existe une

convention entre l'UCAD et l'UASZ, les mobilités avec les autres universités s'effectuent dans le cadre de relations interpersonnelles.

ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission au programme sont clairement définies (PV du 30 juillet 2011). Les critères portent sur la durée dans le cursus, la qualité des relevés et la capacité d'accueil du programme. Ces critères sont publiés par voie d'affichage et dans le site de l'Université Assane SECK.

ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'examen des effectifs montre un sexe-ratio largement favorable aux hommes. Cela ne relève d'aucune discrimination. L'admission au programme de formation se fonde sur des critères exclusivement académiques. Les seuls éléments déterminants sont la performance de l'étudiant(e) dans le cursus de la licence et la qualité du dossier conformément aux critères définis par le département. Par ailleurs, ce déséquilibre s'observe déjà à l'entrée en licence, cycle qui fournit l'essentiel d'une promotion pour accéder au Master.

ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Malgré l'absence d'accords interuniversitaires relatifs à la mobilité des étudiants, les critères de sélection en Master sont ouverts à tous les étudiants, quelle que soit leur université d'origine. Sur la base du principe de crédits capitalisables et transférables, défini par le LMD, le programme prévoit une inscription directe en deuxième année de Master. De plus, il existe un système d'admission par équivalence.

ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le programme dispose de 09 enseignants titulaires dont un de rang A. Il fait appel à des enseignants (pour l'essentiel des professeurs de rang A) des universités Cheikh Anta DIOP

de Dakar et Gaston BERGER de Saint Louis. Pour un total de 48 étudiants annuellement inscrits en Master, le taux d'encadrement théorique est de 6 étudiants par enseignant. Mais en se référant aux normes du CAMES et en ne tenant compte que des titulaires du programme, la charge d'encadrement devient plus lourde et se situe à environ 48 étudiants pour le seul enseignant de rang A. Si l'on considère l'ensemble des intervenants, elle devient de 16 étudiants par enseignant. Cependant, le département de géographie de l'UASZ bénéficie de l'appui d'enseignants de rang A de la section de géographie de l'UGB et du département de géographie de l'UCAD.

ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Au niveau institutionnel, l'UASZ dispose d'une Direction de l'Insertion et des Stages et d'un Bureau d'Accueil, d'Orientation et d'Information. Ce qui est une opportunité pour le programme d'inscrire l'insertion des étudiants au cœur de son projet pédagogique. Malheureusement en dehors des sorties pédagogiques et de quelques initiatives individuelles d'enseignants à accompagner les étudiants à la recherche de stage, le programme n'a pas un projet formel d'insertion des étudiants dans le monde du travail : le stage, de même que les enseignements sur l'entrepreneuriat, l'auto-emploi et la création d'emploi ne sont pas encore systématiquement intégrés dans la structure de formation.

NON ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme dispose d'un environnement infrastructurel favorable pour réaliser ses objectifs. Les enseignants disposent de bureaux individuels, d'une salle des professeurs et de plusieurs espaces de concertation et de coordination (salles CDP). Les étudiants ont, en plus de la salle 9 du bloc pédagogique dédié aux enseignements du Master, le Laboratoire de Géomatique et d'Environnement (LGE) équipé de 23 ordinateurs, de 02 plotters (petit et grand format), d'une vingtaine de GPS et la salle visioconférence de 45 places comme espaces pédagogiques mis à la disposition du programme. La bibliothèque centrale ainsi que

le Bureau d'Accueil, d'Orientation et d'Information sont fonctionnels et bien dotés en ressources documentaires, palliant ainsi l'absence de centre de documentation spécifique pour le programme. Les moyens informatiques constituent sans doute le plus grand atout du programme. Celui-ci dispose d'un important parc d'ordinateurs (fixes et portables), d'une bonne couverture internet (wifi et câbles) et de deux licences de formation pour les travaux en Géomatique.

L'organisation régulière de sorties pédagogiques repose sur la disponibilité de ressources financières (Droits d'Inscription pédagogique) centralisées et gérées par les services financiers de l'UFR.

ATTEINT

V. Points forts du programme

Les points forts sont entre autres :

1. Le programme de formation est pertinent, socialement utile avec des orientations pédagogiques clairement définies.
2. Le programme présente des contenus actuels, pertinents par rapport aux réalités et besoins de son environnement et au regard du champ disciplinaire.
3. Le programme dispose d'un environnement institutionnel (BAOI et DIS) et infrastructurel favorable pour réaliser ses objectifs.
4. Le programme bénéficie d'une très bonne appréciation et implication de tous les acteurs (PER, PATS, étudiants) qui ont fait montre d'un engagement ferme.
5. Les critères de sélection des étudiants de même que le recrutement des PER se fondent sur les valeurs d'objectivité et de transparence.
6. Malgré un ratio enseignant/étudiant relativement élevé, les effectifs restent pédagogiquement gérables.
7. Le programme bénéficie de l'appui et de la présence de la CIAQ
8. Les activités pédagogiques sont bien planifiées et permettent d'atteindre les objectifs. La planification des enseignements par le département et la coordination n'est pas perturbée par les grèves.

9. Le Laboratoire de Géomatique et d'Environnement (LGE) équipé de serveurs, de 25 postes de travail, de logiciels de base comme ARC GIS et ENVI ainsi que la salle visioconférence équipée sont des atouts majeurs pour le programme.
10. Un taux de réussite élevé.
11. Un service d'accès à l'information performant (site, guide de l'étudiant, BAOI, DIS, etc.).
12. La participation aux activités de formation des enseignants invités et des professionnels est signe d'ouverture et de richesse pour le programme.

VI. Points faibles du programme

Quelques points faibles du programme et de sa mise en œuvre ont été notés. Le groupe d'experts estiment que la prise en charge de ces éléments peut contribuer à améliorer la qualité du programme. Parmi les faiblesses on peut noter les points suivants :

1. La maquette du Master 1 est très chargée, elle n'accorde pas assez de place à la rédaction du projet de mémoire, même si des EC sont consacrés à l'initiation à la recherche.
2. Les objectifs d'apprentissage ne sont pas toujours bien formulés (confusion entre objectif général et objectif spécifique ;
3. Les données des éléments de preuve n'ont pas été suffisamment exploitées par l'argumentaire.
4. La participation du monde professionnel ainsi que les relations avec les collectivités locales et les services ne sont pas toujours formalisés.
5. Les stages ne sont pas intégrés dans la maquette comme dispositif pédagogique, optionnel ou obligatoire, crédité.
6. La non prise en compte des problématiques de la géographie sociale ne permet pas de bien documenter l'une des thématiques essentielles du programme à savoir « les sociétés ».
7. Insuffisance de préparation des étudiants au marché de l'emploi et à l'auto-emploi

VII. Appréciations générales

Le programme de formation « Espaces, Sociétés et Développement » du département de géographie de l'UASZ répond bien aux principes administratifs et académiques conformes aux décrets portant organisation et fonctionnement des universités publiques du Sénégal. Même si les contenus peuvent être réajustés, c'est un programme élaboré en lien avec les réalités de son milieu, autant du point de vue de son environnement physique que des besoins socio-économiques.

Lancé en 2011-2012, le programme bénéficie d'un environnement favorable qui lui permet de se développer. Il a déjà formé plus de 300 étudiants. Certains sont insérés dans le secteur socioprofessionnel. D'autres poursuivent leurs études soit dans les établissements d'enseignement publics ou privés du Sénégal, soit dans les universités étrangères. Le programme a produit son premier docteur en 2017.

L'Equipe académique et pédagogique est qualifiée, mais en nombre insuffisant, d'où un recours constant à des vacataires. Elle devrait être renforcée par un recrutement d'enseignants permanents et dotés de bureaux équipés, avec un accès permanent à l'internet afin de permettre aux étudiants d'accéder à des ressources supplémentaires nécessaires au bon déroulement d'une formation en géographie.

VIII. Recommandations à l'établissement

Les recommandations sont essentiellement d'ordre pédagogique :

- Ajuster les contenus de la maquette pour tenir compte de la problématique sociale en géographie, de l'employabilité des étudiants ;
- Augmenter le nombre de PER et de PATS;
- Augmenter le débit de l'accès à l'Internet ;
- Mettre en place des dispositifs de sécurité et d'hygiène adéquats (évacuations de secours, mise en place d'extincteurs, séparation des toilettes hommes et femmes, etc.) ;
- Mettre en œuvre la politique d'aménagement du cadre de vie et des espaces pédagogiques ;

- Recruter un technicien de haut niveau pour le laboratoire de Géomatique et d'Environnement pour venir en appui aux enseignants-chercheurs et aux étudiants, notamment dans l'apprentissage de la cartographie ;
- Renforcer le partenariat formel avec les structures de développement et les collectivités locales pour une meilleure mise en œuvre du programme.
- Redéfinir certains objectifs d'enseignement en rapport avec les taxonomies de référence.
- Renforcer le système de suivi des diplômés.

IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'ANAQ-Sup doit :

1. Consacrer quatre jours à la mission d'évaluation dont deux jours entiers l'évaluation externe sur le terrain.
2. Mettre en place un dispositif de suivi périodique des recommandations issues des évaluations externes, en relation avec les établissements concernés pour la correction des faiblesses et pour l'amélioration progressive de la qualité des enseignements par rapport au référentiel des programmes d'études de l'ANAQ-Sup.

X. Proposition de décision

Après avoir exploité le rapport d'auto-évaluation interne du programme de Master de géographie de Ziguinchor et compte tenu des observations relevées lors de la visite de terrain, le groupe d'experts donne un avis favorable à **l'accréditation du programme.**